

Mais la vigilance des pouvoirs publics s'est trop vite endormie, hélas !

À preuve, que tous les amis de la morale et de la décence se plaignent plus que jamais du débordement dans nos villes des pires productions de la pornographie.

Il faudrait pourtant s'entendre une bonne fois, et tenir ensuite la main fermement à l'œuvre d'épuration.

Autrement la jeunesse va être gâtée jusqu'à la moëlle des os ; les forces vives de la génération qui grandit seront fatalement atteintes, elles seront viciées.

Et malheur à ceux qui porteront devant l'histoire, devant Dieu, la responsabilité d'un tel état de choses !

Que les autorités civiles y réfléchissent ! Qu'elles se remettent résolument à l'œuvre ! Qu'elles ne négligent aucun moyen d'enrayer un si grand mal ! Qu'elles donnent des ordres impérieux en ce sens !

Et que, de leur côté, tous les honnêtes gens se forment en ligue du bien public, pour donner main forte au gouvernement ! Que les parents chrétiens, que les pasteurs d'âmes, que les maîtres catholiques montent la garde autour des enfants, des jeunes gens et des jeunes filles ! Qu'ils découvrent les sentines où se vend cette littérature, obscène pour l'intelligence, obscène pour le cœur, obscène pour les yeux ; et puis, qu'ils poursuivent impitoyablement devant les tribunaux ceux qui font métier de corrupteur public !

CONSULTATION LITURGIQUE

DIVERS



QUESTIONS. — 1o Le *Benedictus* qui se chante habituellement le dimanche à la suite de l'élévation, est quelquefois chanté aux services à la suite du *Sanctus* et remplacé par un autre morceau après l'élévation. Y a-t-il une décision permettant cette pratique ?